

Le Châtillonnais

Le magazine d'information de Châtillon-sur-Loire



Un Comice
TRÈS RÉUSSI

NOTRE PROJET
D'AMÉNAGEMENT
ET DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE



*Des fleurs au petit cochon rose, du char de la Reine au cheval de trait, et jusqu'aux chaussures, pinceaux et papiers couleur se sont affaires, les mois précédents le Comice, pour préparer l'embellissement des rues, des chars, de la ville toute entière...
Déjà, de très bons moments passés ensemble !*

Sommaire

numéro 38



P. 4 à 14 LA VIE CHÂTILLONNAISE

- P.4 à 9 - Le comice 2017
- P.10 à 12 - 2007-2017, de la Saison culturelle au PACT, 10 ans de vie culturelle
- P. 13 - À l'Office de Tourisme
- P. 14 - Chez les commerçants, ça tourne

P. 15 à 19 A LA MAIRIE

- P. 15 - Le pont en voie de réhabilitation
- P. 16 -17 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- P. 18 - Travaux : éclairage public ; route de Beaulieu ; route de Villiers
- P. 19 Le Smictom et le Syctom, comment ça marche ?

P. 20 - 21 LES JEUNES

- P. 20 - Un nouveau directeur à l'école primaire - Le Skate park, ça roule
- P. 21 - Les jeunes en apprentissage chez les commerçants - Les tickets sport et culture

P. 22 à 28 LA VIE ASSOCIATIVE

- P. 22 Pomme s'Api - Les P'tits Loustics, Gymnastique volontaire
- P. 23 Aide à domicile - Agé Clic - L'Amicale des retraités
- P. 24 Les Prés Fétards - Le Comité des fêtes
- P. 25 La Gaule châillonnaise - Les Bons Vivants de Chanoy
- P. 26 Les Amis du livre - La Clef des chants - Informatique club de Châtillon - Australia-sur-Loire
- P. 27 L'Amicale des Peintres du printemps - Les Bouchons d'amour - Les randonneurs ligériens
- P. 28 Club de Handball - Association sportive de Basket châillonnais -Badminton club de Châtillon - JKA (Japan Karaté Association).

P. 29 VIE PRATIQUE

- Recyclables, nouvelles consignes de tri sélectif
- Ramassage des encombrants
- Chauffage et économies d'énergie
- Notez-le : Don du sang, Ours

P. 30 ÉTAT CIVIL

P. 31 CALENDRIER DES FÊTES ET ÉVÈNEMENTS EN 2018

P. 32 ÉVÈNEMENT

Le retour de Strange

Chers amis,

A dresser des vœux à chacun de vous, c'est formuler pour notre commune le souhait d'un avenir meilleur, fait de solidarité et de bonheur à vivre ensemble.

Nous avons vécu un splendide Comice qui a réuni toutes vos bonnes volontés, votre travail, vos initiatives pour une fête qui a inondé les rues de la ville et enchanté ses milliers de visiteurs. Je me suis réjoui de la bonne humeur de tous qui a manifesté, une fois encore, combien les habitants de Châtillon savent se montrer enthousiastes et solidaires. Que chacun soit remercié de sa participation au comice mais aussi à sa préparation les mois précédents ce dernier week-end de juillet. Bernard Bonnefont a efficacement animé les nombreuses équipes à l'origine de cette réussite. À tous, un grand merci.

La solidarité, c'est l'affaire de tous. Et en particulier dans le dynamisme de nos commerces. La commune ne peut se substituer aux initiatives privées d'ouvertures de commerces mais elle peut aider à leur pérennité. Tous les achats alimentaires relevant de la ville sont faits localement, tout comme tous ceux qui peuvent être assurés par des artisans ou des commerçants locaux. Et j'appelle tous les Châtillonnais à fréquenter les boutiques de la ville. Beaucoup trop d'entre elles ont dû baisser leur rideau ces derniers mois pour ne pas lancer un appel d'urgence pour maintenir notre commerce vivant. Rien ne sert de se plaindre de ces regrettables fermetures si chacun ne fait pas l'effort d'honorer de leurs achats les commerçants qui résistent et nous offrent leur service. Achetez châillonnais ! La survie de la Commune en dépend. Je compte sur vous.

Nous allons, dans l'année qui s'ouvre, mener des études d'aménagement du centre bourg pour l'assainissement, l'enfouissement des réseaux, le changement des canalisations d'eau aujourd'hui obsolètes, l'installation de nouveaux luminaires. Ces travaux seront finalisés l'année d'après. Tandis que sont terminés les travaux d'aménagement en termes de sécurité et d'embellissement de la rue de Beaulieu. Le pont sur la Loire connaît, enfin, un calendrier précis et nous en connaissons les détails, par la voix du Président Marc Gaudet, lors de la cérémonie des vœux du Maire à laquelle je vous invite tous, le lundi 29 janvier à 18h30.

À chacun d'entre vous, je présente, au nom du Conseil municipal, mes vœux les meilleurs de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année 2018.

Avec mes vives amitiés à tous.

Emmanuel Rat



LE COMICE 2017 UN GRAND CRU

DES MILLIONS
DE FLEURS ET
DE CONFETTIS
POUR UNE FÊTE
UNIQUE
À CHÂTILLON.

Défilé de tracteurs dans
les rues de Châtillon



Le comice agricole a été une réussite cette année encore. Préparé depuis de longs mois, il a vu plus d'une dizaine de milliers de visiteurs défiler en ville autour des quinze chars et des neuf harmonies réunies pour célébrer les bienfaits de l'agriculture.

tout a commencé le samedi à la Retonnière par la présentation des matériels agricoles anciens et modernes associés à l'exposition des animaux de la ferme. Les enfants tenus par la main de leur père étaient trop heureux de caresser les poneys, ânes, vaches, cochons, poules et chevaux placés à l'ombre des arbres tandis qu'en plein soleil resplendissaient les calendres de puissants engins, grands comme des maisons.

Plus loin, les vieux tracteurs vrombissaient dans la poussière du concours de labour sous les commentaires des vieux agriculteurs qui expliquaient aux plus jeunes les avantages comparés de telle ou telle machine. Chacun, ici, a la fierté de son métier, celui de la terre et des multiples techniques de culture. Même les tous jeunes qui avaient transformé leurs tracteurs en énormes machines de guerre dans une course effrénée qui a passionné les spectateurs.

Le défilé en ville des tracteurs après l'inauguration par les officiels invités par le maire, Emmanuel Rat, a été plus calme. Un peu moins que les discours des agriculteurs qui ont regretté que l'État et ses élus n'apportent pas plus de considération à leurs difficultés pourtant bien connues. L'heure était plus à la fête et, sitôt finis les

échanges polis entre député, sénateurs, maires et autres représentants de l'État et des collectivités territoriales, la musique et les buvettes ont fait le plein.

Les frères Baillais et leur groupe ont su redonner à chacun le moral pour la soirée et le dîner du comice, passage obligé pour tous.



Le samedi matin, à La Retonnière, présentation des animaux de la ferme, du matériel agricole et concours de labours



De l'imagination pour
le décor de la ville. Un
ornithorynque...

...un éléphant bleu



...des fleurs
partout

... un poussin
géant

Mais le meilleur était encore à venir
le lendemain dimanche.

Tôt le matin, par un beau soleil, toutes celles et ceux qui y ont œuvré pendant des mois ont sorti les chars, apporté les derniers aménagements, remis quelques fleurs parmi les milliers déjà fixées une à une sur les impressionnants atteleages multicolores. Bernard Bonnefont et ses équipes pouvaient être fiers de leur travail.

...et les maisons fleuries





Ils sont venus, ils sont tous là,
pour applaudir le défilé
de chars et l'imagination
des participants



Le char de la Reine, gardé caché jusqu'au grand jour pouvait recevoir dans ses ailes de papillon rose les reines élues dans les six communes du canton. La Reine du comice, Laura Chevreau, et ses dauphines dont la seconde, Amélie Morin, Reine de Châtillon, étaient fin prêtes. Leurs robes de bal feront merveille dans la ville couverte de confettis, décorée avec soin par nombre de ses habitants. Le matin de ce fameux dimanche, les visiteurs étaient déjà nombreux à visiter les fermes alentours soigneusement préparées par les agriculteurs qui ont su recevoir, les buffets garnis de leur production.

Et la fête commença ! Plus d'une dizaine de milliers de gens étaient venus de tous les coins de la région mais aussi de plus loin, histoire de retrouver la famille ou des amis perdus de vue depuis long-

temps. Le comice est l'occasion unique pour chacun de renouer avec le passé. De retrouver de vieux amis, de se souvenir des comices passés où ils sont venus avec leurs grands-parents, leurs parents alors qu'eux-mêmes émerveillent à présent leurs enfants de ce festival de joies partagées.

Le défilé a été grandiose !

Les chars rivalisaient de beauté et de couleurs. L'imagination à les concevoir, à les réaliser témoignait de la vivacité de tous les bénévoles qui n'ont pas ménagé leur peine. Largement récompensée par la joie et le bonheur de tous ceux qui ont envahi la ville. Les applaudissements couverts par la musique, les millions de confettis jetés à la figure

Et le défilé se poursuit, tout autour de la ville

Sous une pluie de confettis, les reines des communes du Canton entourent Amélie Morin, couronnée Reine du Comice





Sur le char de la Reine,
pour saluer les vivats
de la foule

réjouie des enfants et de leurs parents ont peiné à se terminer après le second tour de la cavalcade en ville. Chacun avait bien envie que la fête ne se finisse pas et c'est une longue file de piétons qui a gagné

Mantelot pour le feu d'artifice suivi d'un grand bal.

Ce comice a été une grande fête populaire et chacun d'espérer qu'elle aura lieu à nouveau dans six ans. C'est le vœu de tous.

François Weil-Picard

Poème de Camille Delamour
(en berrichon)

APRÈS LE COMICE

« Quanqu' c'est qu'les lampions sont éteints
Quand s'affilochont les guirlandes
Et qu'sont d'costierr' tous les sapins
Comme un batiau qui fait d'la bande

Quand on voit tout' la bell' verdure
Foutue d'un tas dans l'caniviau
Avant d'êtr' conduite aux ordures
J'avoue qu' ça m' tourboule el çarviau.

L'Comic.. dam' ! ça dur' qu'un matin
Et i r'vient qu'au bout d'cinq années ...
... Et cinq ans ... ça fait eun' tirée ...
Quand on veut réfléchir un brin.

Les jeun' ... i l'créyont pas, orriée,
Ils ont ben raison, c'est çartain
... Pour les vieux ... c'est une aute affée ...
I pensont : J'verrons-t-y l'prochain ? »

Au champ et en famille dans la superbe
carriole sortie pour le Comice



De la saison culturelle au PACT, 10 ans de culture à Châtillon



2007 - 2017. Châtillon a fêté l'an dernier le 10^e anniversaire d'un fertile partenariat culturel avec la Région. D'abord intitulé « Saison culturelle », le dispositif régional pour assurer à tous l'accès à la culture a été renommé « Projets artistiques et culturels du territoire » (PACT) en 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PACT a été pris en main par la Communauté de communes du Berry Loire Puisaye et étendu aux 20 communes du Châtillonnais et du Briarois.

Le premier dispositif de « Saison culturelle » a été mis en place en 2001 par la région Centre pour soutenir la diffusion artistique dans les territoires ruraux. A Châtillon, c'est une association, l'Union cantonale Tourisme Culture et Loisirs (UCTCL), qui a mouillé les chemises pour présenter un premier dossier à la Région en 2006. « *Ce premier dossier, réalisé avec les cinq autres communes du Canton, a été refusé, certainement pour des raisons budgétaires propres à la Région. Nous avons repris le collier en 2007 et le dossier a été accepté* », raconte Irène Verkest, alors adjointe au Maire et présidente de l'UCTCL. Depuis, chaque année, les associations, les mairies, les offices de tourisme et les artistes de Châtillon et des communes voisines ont appris à se connaître et à travailler ensemble pour offrir des programmes annuels toujours plus riches et variés. C'est dans le cadre de la Saison culturelle puis du PACT qu'ont été



Le long du canal, une fresque...du canal, réalisée par les artistes d'Arteria



Musique à la journée des Arts dans la rue

financés à 50 % par la Région depuis 10 ans des événements comme le festival *Strange*, le concert du chœur Mikrokosmos en 2015, les journées des Arts dans la rue et les balades à thèmes mais aussi les personnages peints et les fresques en ville ou encore le *Parcours poétique* en bord de Loire.

Les programmes successifs n'ont pas oublié le jeune public avec des spectacles dédiés et de nombreuses actions au sein de l'école et du collège, organisées par *Arteria* ou l'association *Les p'tits Loustics*. Des ateliers ont permis aux enfants de développer leur créativité dans le cadre du *Parcours poétique* et plus récemment autour des thèmes du

Trois questions à Irène Verkest,

architecte du PACT châtillonnais de 2006 à 2016

Irène, quel a été l'impact, à Châtillon et dans les villages voisins, des dispositifs de la Saison culturelle et du PACT de 2007 à 2017 ?

- Ces dispositifs ont permis de rassembler les artistes qui étaient jusque là dispersés sur le territoire du Canton et ne se connaissaient pas forcément. Cela a créé des liens très forts entre les associations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble. Il y avait une grande richesse culturelle qui ne demandait qu'à être mise en valeur.

Et cela a permis aux habitants de découvrir, au sein même de leur territoire, des techniques artistiques avec les stages d'été, des spectacles, des expositions...

Avec la fusion des communautés de communes de Châtillon et de Briare, le PACT est aujourd'hui étendu à 20 communes.

Comment aimeriez-vous le voir évoluer ?

- Il faut continuer à tisser des liens entre les associations, les communes, les maires et surtout ne pas oublier les petites com-

munes qui doivent aussi bénéficier d'un programme culturel, au même titre que les communes les plus peuplées.

Quel est votre plus beau souvenir de ces dix ans de culture ?

- Les meilleurs souvenirs sont liés au travail d'équipe. Nous y croyions tous, depuis le début. Je suis heureuse que le projet soit pérennisé et qu'il soit aujourd'hui élargi à toute la Communauté de communes Berry Loire Puisaye.

V. B.

land art ou de la mise en peinture des transformateurs électriques. Loin d'être « parachutés » dans les communes, les événements comme les spectacles ont tous été portés par des bénévoles qui ont assuré leur organisation, leur promotion et leur succès. Il est d'ailleurs à noter que le PACT de Châtillon est le seul, dans la Région, à avoir été, pendant

dix ans, entièrement monté par des bénévoles qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur énergie pour offrir le meilleur de la culture à tous, petits et grands. Depuis trois ans, l'UCTCL a passé la main à Lolita Nardone qui coordonne aujourd'hui le programme du PACT dans le cadre de la Communauté de communes.

Virginie Brancotte

Balade sur le Parcours poétique



Les enfants aussi, invités à créer



« PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS DU TERRITOIRE »

Érik Staal au travail sur un mur peint



Depuis sa création en 2009, Arteria a toujours activement participé au PACT. Quel est l'intérêt du dispositif pour les artistes de Châtillon?

- Le PACT nous a permis d'exercer nos métiers, de travailler dans la ville où nous habitons. Grâce au

financement de 50 % des projets par la Région, nous avons pu intervenir dans les écoles et auprès des habitants. Les résidences d'artistes nous ont permis de rencontrer et de faire venir à Châtillon des artistes venus d'horizons différents. C'est très enrichissant pour nous comme pour les habitants.

Dans le cadre du PACT, Arteria a choisi de proposer des programmes pour « embellir la ville ». Est-ce important pour vous d'intervenir sur l'espace public ?

- C'est très important. Les fresques, les personnages peints, le Parcours poétique sont vus et appréciés par tout le monde, celui qui fait du vélo, celui qui promène son chien... par des

gens aussi qui ne fréquentent pas les musées ou les expositions. Ces œuvres appartiennent à tous, elles sont partagées.

Depuis 2009, des centaines d'adultes et d'enfants ont participé aux stages et ateliers organisés dans le cadre du PACT. Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ces partages de savoir ?

Après les stages, beaucoup, petits ou grands, ont continué à créer chez eux, à peindre, à dessiner ou à pratiquer la linogravure dans des ateliers à Paris ou ailleurs. Les actions artistiques menées dans le cadre du PACT ont offert aux habitants la possibilité de s'ouvrir à l'art et de créer leur propre pratique, leur propre univers.

V. B.



L'écrivain britannique Robert-Louis Stevenson, qui fit étape à Châtillon lors de l'un de ses nombreux voyages



L'artiste Gabriela Gonzalez accueille les enfants dans son atelier

2017, une année mitigée pour le tourisme

*Adieu l'Office de Tourisme !
Bonjour le Bureau d'informations touristiques, situé dans les mêmes locaux, à Châtillon ! La loi NOTRe est passée par là.*



À Mantelot, avec vue sur le canal et son pont fleuri

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il n'existe plus à proprement parler d'Office de Tourisme à Châtillon mais un Bureau d'informations touristiques qui dépend désormais de l'Office de Tourisme intercommunal Terres de Loire et Canaux, dont le siège se trouve 1, place Charles de Gaulle, à Briare. L'Office intercommunal regroupe les anciens Offices de Tourisme de Bonny, Beaulieu, Briare et Châtillon. Il est dirigé depuis août 2017 par Thomas Bourel, arrivé du Gers où il a occupé pendant 10 ans ½ le même poste à l'Office de Tourisme de Lectoure. Pour la 1^{re} année, il n'existe donc pas de bilan du tourisme propre à Châtillon, mais un bilan général pour les 20 communes de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye. Si ce bilan n'est pas négatif, il reste morose, la faute à la météo qui n'a pas été très « touristique » en 2017, et au temps de mise en place de la nouvelle organisation des Offices. Les touristes français ont préféré partir plus au Sud pour trouver le

soleil, mais les touristes étrangers, allemands, britanniques ou néerlandais ont, eux, répondu à l'appel de notre région et n'ont pas hésité à explorer le territoire. L'itinéraire de la Loire à vélo aurait aussi connu en 2017 une petite chute de fréquentation sans doute imputable, elle aussi, à une météo peu clémentine.

Au programme de l'Office de Tourisme Terres de Loire et Canaux en 2018

Parmi les projets en cours, l'Office de Tourisme intercommunal Terres de Loire et Canaux travaille à la création d'un nouveau logo et d'une charte graphique qui sera déclinée sur tous les documents touristiques (plans de villes et cartes touristiques, magazines, guides de l'hébergement et de la restauration, brochures...) et sur le site internet (<http://www.tourisme.fr/119/office-de-tourisme-briare-le-canal.htm>) qui sera revu et proposera

un outil de réservation en ligne. La promotion de l'offre touristique passera également par les réseaux sociaux et la mise en place de nouvelles visites guidées. Une réflexion a été lancée pour proposer aux touristes des forfaits séjours. Et bien sûr, l'Office continuera à participer aux bourses d'échange de documentation touristique dans les départements voisins.

T.B.

Le camping, de bouche à oreille de campeur

Depuis 2014 et le retour à une gestion en régie municipale du camping de Châtillon, l'équipement reçoit chaque année une clientèle plus nombreuse. En 2016, ce sont 5.119 nuitées qui ont été comptabilisées. Aux 66 emplacements classiques pour tentes ou caravanes, la Commune a ajouté trois bungalows toilés, deux roulottes, deux abris cyclistes, une caravane et un chalet de bois qui sont particulièrement adaptés aux usagers de l'itinéraire La Loire à vélo. Labellisé « Accueil Vélo », « La Loire à vélo » et, depuis 2016, « Hébergement Pêche », le camping fait régulièrement l'objet de commentaires élogieux sur les réseaux sociaux. De bouche à oreille, les cyclistes sont de plus en plus nombreux à s'y arrêter et à profiter des animations, concerts, dédicaces ou soirées qui y sont organisés. En 2018, le camping accueillera, le 3 juin, la Fête de l'Écotourisme, une belle façon de faire le plein d'animations et randonnées.

V.B.

Au camping, un peu d'ombre et ...
des fleurs



Rideau !

La charcuterie Cottin en avril, la Maison Cherbuais en juillet, la Maison de la Presse en septembre... L'année 2017 a vu la fermeture de quelques-uns des plus anciens commerces châtillonnais ainsi que celle du tailleur Sebcur. De la Grande rue à la place Clemenceau, les vitrines vides se multiplient. Le responsable ? La fermeture du pont en hiver peut-être, Internet sans doute, les grandes surfaces bien sûr. Les grands perdants sont les Châtillonnais. Comment ne pas regretter la proximité de nos commerces, le sourire des commerçants et les services qu'ils apportaient ? L'année a heureusement vu aussi l'installation ou le retour d'autres commerces et la construction d'une nouvelle pharmacie. Merci à ceux qui ont animé Châtillon. Bienvenue à ceux qui l'animeront demain.



La pharmacie déménage

La pharmacie Tabailoux-Carré a été transférée le 3 juillet 2017 à l'angle du Champ de Foire et de la rue du Glacis.
Tél. : 02 38 31 40 56

Titonio tatoo, un tatoueur dans la ville

Les Châtillonnais aiment les « tatoos », preuve en est la fréquentation du salon de tatouage ouvert en mai 2016 au 7 de la rue Champault par Tony Berger, dit



Titonio. « Tous les Châtillonnais qui voulaient un petit tatouage sont déjà venus. Maintenant, ils reviennent pour des tatouages plus grands » explique cet amoureux du dessin qui tatoue depuis l'âge de 16 ans. Diplômé, Tony travaille avec du matériel stérilisé pour créer, sur les peaux, lions, motifs floraux ou dessins maoris, sa spécialité. Compter 60 euros minimum.

Tél. : 06 67 51 52 98

Patrick Chausson, l'agent immobilier sort du bois

Agent immobilier de 2004 à 2013 au 12 de la Grande rue, Patrick Chausson avait un temps déserté le terrain des achats-ventes pour créer des objets en bois flotté. Si Patrick continue à travailler le bois, il consacre à nouveau, depuis avril 2017, sa boutique et son activité à l'immobilier. Sous l'enseigne «CENTR' Immo», il est associé à son fils, Corentin Chausson, et à Myriam Krywecky pour proposer des propriétés dans un rayon de 25 km autour de Châtillon.

Tél. : 06 80 24 89 08,
<http://centrimmo45.fr/>



Toute la presse au café La Terrasse



Depuis la fermeture de la Maison de la Presse, fin septembre, le Journal de Gien, la République du Centre, le Monde, Télé 7 jours ou le Nouvel Observateur sont disponibles au café La Terrasse, 2 Grande rue, avec des dizaines d'autres titres. Sur les 4 mètres de linéaire, les curieux d'information, les passionnés de cuisine, les dingues de tiercé ou les accros de sudoku retrouveront leurs quotidiens et leurs revues préférées. Bernard Pinaud propose également timbres et photocopies. Les piles-boutons et les cartes postales ont, quant à elles, rejoint l'épicerie Le Panier Sympa, 4 rue de l'Hôtel de Ville.



Le contrôle technique châtillonnais change de mains

Depuis novembre, le centre de contrôle technique châtillonnais, dans la zone artisanale des Champtoux, a changé de gérant. C'est désormais Stéphane Couët, gérant du centre de contrôle technique Dekra de Briare depuis 2001, qui vous accueille.

Tél. : 02 38 31 70 50



2018 Pour le pont : une année décisive

Après des mois de réunions, de discussions et de concertation, des perspectives s'ouvrent sur la traversée de la Loire

Notre pont suspendu est un très bel ouvrage, mais la fragilité des aciers qui en assurent la suspension, et les risques qu'ils encourent, ont entraîné sa fermeture aux poids lourds ainsi que l'interdiction d'y circuler aux véhicules légers lorsque la température descend au-dessous de 0°.

Selon le vœu de la population, le Département a retenu, pour résoudre le problème, la solution de réparations lourdes qui maintiendront l'ouvrage tel que bâti en 1841 et reconstruit en 1951. Plutôt que de le détruire pour en construire un nouveau.

Le Département, en charge du dossier, a lancé en décembre 2016 une procédure de « dialogue compétitif » sur la réparation lourde de l'ouvrage existant, en conservant son

profil, avec la création d'une passerelle dédiée aux circulations douces, vélos et piétons.

Le Comité de pilotage du 28 février 2017 a retenu trois candidats qui ont été auditionnés par la Comité de pilotage du 12 juillet et à qui il a été demandé des précisions sur leurs offres initiales.

La première séance de dialogue du 27 septembre 2017, au vu de la qualité des offres formulées, a permis de réduire l'étape de dialogue et de proposer la remise des offres finales pour le 20 novembre.

Que va-t-il se passer en 2018 ?

La Commission d'appels d'offres doit se réunir au 15 janvier pour faire son choix et attribuer le marché. Puis viendra une étape de mise au point de la proposition retenue. L'année 2018 sera alors consacrée

aux études de conception, à l'élaboration des dossiers d'autorisations administratives et à l'approvisionnement et la fabrication des pièces métalliques. Si les réparations du pont sont considérées comme travaux d'urgence, et la dissociation des procédures pont/passerelle validée par les services de l'État, ces travaux pourraient démarrer dès la fin de l'année 2018.

Alors, ces travaux sur l'ouvrage existant, ainsi que la création de la passerelle dédiée aux circulations douces pourront être menés de fin 2018 à début 2021.

Durant l'hiver 2019-2020, la mise en sécurité de l'ouvrage devrait mettre fin à la fermeture du pont due aux températures.

Il faut toutefois savoir que l'importance des autorisations administratives (site classé, étude d'impact, Loi sur l'eau) dépend du projet qui sera retenu et peut jouer de façon significative sur le calendrier prévisionnel. La cérémonie des vœux des communes qui aura lieu le 29 janvier, après la réunion de la Commission d'Appel d'Offre (CAO), devrait être l'occasion pour Monsieur Marc Gaudet, président du Conseil départemental, de présenter le projet retenu et d'en préciser le calendrier de réalisation.

Liliane Larmoyer



Vous avez dit PADD ?

*Pilier du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI),
le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) engage
les choix pour l'avenir de l'urbanisme et des espaces naturels*

Depuis la fusion des communautés de communes de Châtillon-sur-Loire et de Briare, en Janvier 2017, établir un plan local d'urbanisme à l'échelle intercommunale se trouve dans les compétences de la nouvelle intercommunalité. Aussi, ce sont les élus de l'Intercommunalité qui ont réfléchi, élaboré et rédigé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), avec l'aide du cabinet d'expertise Géomexpert, de Montargis. Cela à partir du Diagnostic de Territoire, en tenant compte des nombreuses lois contraignantes en matière d'urbanisme, tout en respectant les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Giennois opposable depuis 2016.

Le PADD, c'est le projet politique d'urbanisme de l'intercommunalité. Il n'est pas opposable aux documents d'urbanisme. Pour autant il est un pilier du PLUi⁽¹⁾ : il définit les orientations retenues en matière d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers et des continuités écologiques. Il modère la consommation et l'étalement urbain. Ainsi, pour les 12 années à venir, l'intercommunalité disposera de 6,2 ha, sans compter les permis engagés depuis 2 ans et les « dents creuses » (les espaces non construits dans les zones construites). Soit, au total, 9,7 ha prévus par le SCoT. C'est le schéma dit II+ qui a été retenu. Il s'agit de travailler sur une

échéance à 12 ans, anticiper les besoins des populations pour ces années à venir.

Le diagnostic de territoire a relevé une très grande diversité des paysages (3 sites Natura 2000, 25 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), la Loire, les canaux et cours d'eau).

En matière de paysages, le PADD Berry Loire Puisaye va protéger la biodiversité, préserver la faune et la flore, protéger les berges et maintenir, voire renforcer, les parcs, jardins, bois, haies.

Il entend aussi protéger les populations, en empêchant toute construction dans les zones à risque (inondations, coulées de boues, instabilité des sols) ou traversées par des lignes à haute tension ou encore situées à proximité des réseaux de gaz et des installations « classées à risques ». Il tient compte du nucléaire. De même il éloigne les constructions des zones à nuisance sonore telles l'A77, les routes départementales D 940 ou D 952 ainsi que la D 2004.

Pour tenir compte des besoins évalués en matière de logements, l'intercommunalité doit construire ou rénover 1100 logements. Cela passera nécessairement par la réhabilitation de logements anciens vacants. La qualité énergétique sera la norme.

L'intercommunalité entend favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle et souhaite reconnecter

les quartiers résidentiels au centre bourg.

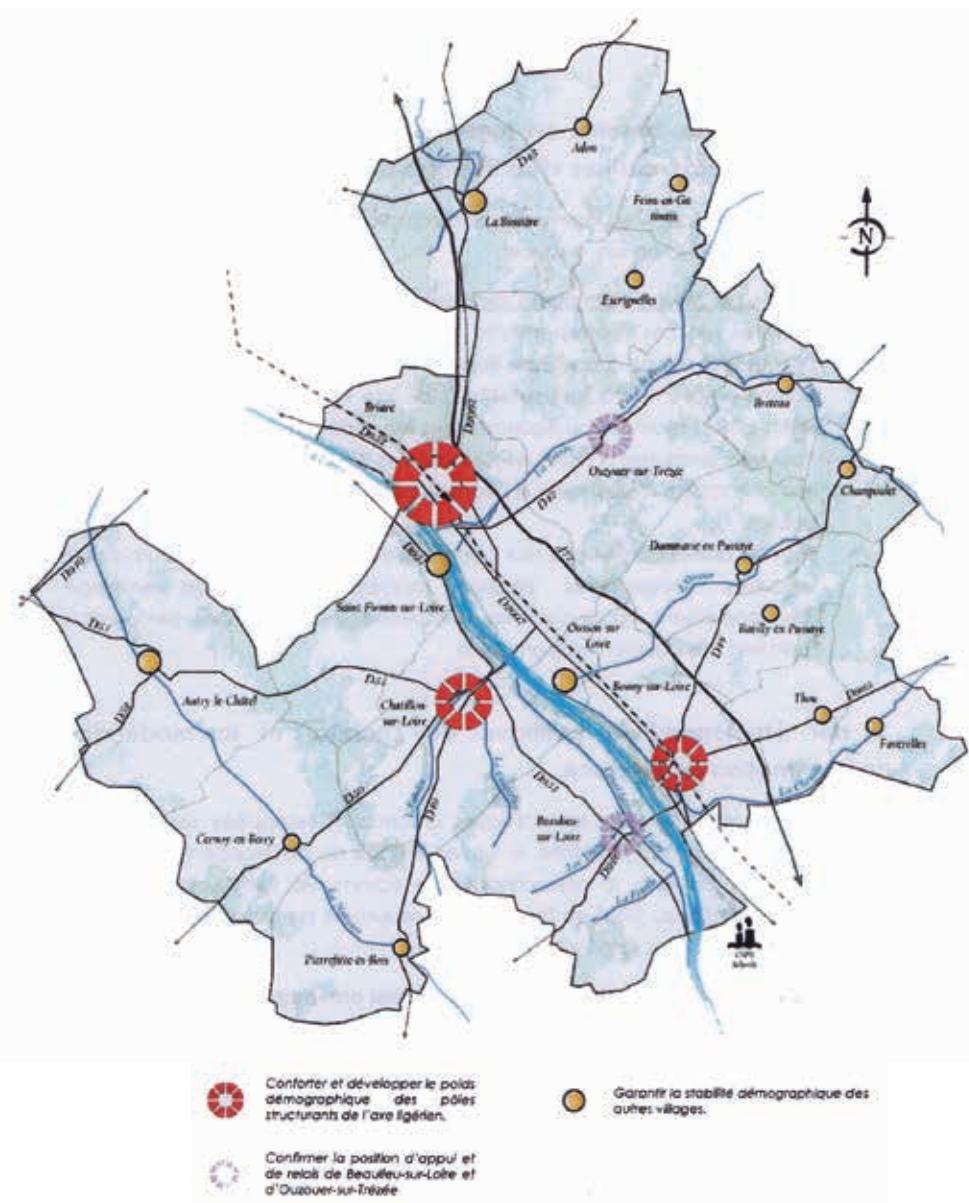
Elle souhaite également qu'une attention particulière soit portée aux entrées de ville, car il s'agit de la première impression que l'on se fait d'une commune. L'aspect extérieur est important, le bâti doit se fondre dans le paysage.

Dans le même temps, un travail sera mené avec l'Architecte des Bâtiments de France pour modifier certains Périmètres de Protection des Monuments Historiques.

Le développement des services, indispensables pour être attractif, fait partie du PADD : scolarité, péri-scolarité, loisirs, sports, santé, cimetières, qualité de l'eau, stationnement.

Le projet accorde une large place à l'économie : développement de la ZA la Pinade à Briare, réhabilitation des friches industrielles. La disparition du commerce de proximité et, parallèlement, des services publics, soulignée par le diagnostic, est prise en compte dans le PADD avec la volonté de remédier à cette raréfaction. Le développement du tourisme, facteur économique, est attendu : hôtels, restaurants, développement de circuits touristiques, agrotourisme, œnotourisme, mise en valeur du patrimoine architectural et naturel.

Territoire rural, l'intercommunalité Berry Loire Puisaye accorde une place de choix à l'agriculture. En limitant l'étalement urbain, elle conserve aux terres agricoles leur vocation.



et non la concurrence. Tout en réduisant les zones constructibles, Ce qui sera particulièrement visible dans les écarts où ne devraient être acceptées que les annexes et changements de destination.

Il est important de se renseigner, faire connaître ses projets sans attendre l'étape de l'enquête publique. En effet, celle-ci n'arrivera qu'en bout de chaîne et il sera trop tard pour effectuer des modifications au Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Le PADD, tel qu'élaboré par les élus de la Com Com, est un projet d'ensemble cohérent, à la volonté affichée de contenir les dépenses, qui correspond à un développement mesuré et fait appel à un état d'esprit communautaire.

Patricia Feix

⁽¹⁾ Voir Le Châtillonnais n° 37 de janvier 2017

DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES ONT EU LIEU À BRIARE ET À CHÂTILLON-SUR-LOIRE.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous trouverez le contenu du projet (un document de plus de 300 pages !) sur le site internet dédié :

<http://plui-briare-chatillon-over-blog.com/>

Vous pouvez aussi poser des questions à l'intercommunalité par courriel : plui.chatillon@cccbbriare.fr ou prendre rendez-vous avec le Référent PLUI de la Commune : Serge Ragu, conseiller municipal et communautaire, géomètre à la retraite. Passer par l'accueil de la Mairie qui transmettra.

Il existe aussi un registre où toutes remarques, questions ou doléances peuvent être consignées, aux secrétariats de toutes les mairies concernées par le PLUI

Les prochaines réunions d'information seront consacrées au zonage et sont prévues au premier trimestre 2018.

Les élus ont inscrit le respect de l'environnement au projet et souhaitent l'augmentation de la performance énergétique pour le bâti, la gestion durable des déchets, le recours aux sources alternatives de chaleur (géothermie, éolien, solaire, bois).

La préservation de la qualité des nappes et des eaux de surface est un souci, d'où la nécessité d'éviter de surcharger le réseau d'assainissement.

Le PADD de notre intercommunalité mise sur les alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (bus, covoiturage, déplacements doux) et prévoit de relier les pistes cyclables

locales aux voies douces existantes (Loire à Vélo) et des zones de stationnement pour le covoiturage avec borne de recharge des véhicules électriques.

Le PADD respecte la hiérarchie entre communes telle que formalisée par le SCoT du Pays Giennois. Ainsi envisage-t-il le développement des pôles structurés que sont Briare, Bonny et Châtillon-sur-Loire, tout en confirmant l'appui de Beaulieu et d'Ouzouer-sur-Trézée. Le niveau de population des autres communes doit rester stable.

Le PADD est un projet architectural et environnemental qui favorise la complémentarité entre communes

70 000 euros de travaux en 2017

Différents quartiers de la Commune ont bénéficié de travaux, en 2017, pour une somme totale de 70 000 euros TTC.



Route de Beaulieu



Intervention sur un luminaire

À Villiers, rue des Bruyères, au printemps : deux dos d'ânes ont été installés et l'enrobé rénové dans la montée de la Corderie dont la rampe de bois sera prochainement remplacée par une rampe métallique. À l'entrée du Centre socio-culturel, les dalles gravillonnées ont été remplacées par un enrobé et les portes d'entrées changées. L'ensemble est désormais adapté à l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un espace partagé route de Beaulieu

Tandis que le Département rénovait la chaussée de la route de Beaulieu, la Municipalité a créé, sur près d'un kilomètre, une piste cyclable et une circulation piétonne de part et d'autre de la route. Vingt arbres de l'espèce Gingko biloba et des petites haies ont été plantés à l'automne. Un enrobé et des réverbères ont été mis en place chemin du Bout des Plantes. L'ensemble de ces travaux, terminés mi-novembre, a coûté 424 000 euros TTC et a bénéficié de subventions du Département, de la Région et de l'État.

L'éclairage public rénové et plus économe en énergie

Alors que des communes choisissent d'éteindre leur éclairage public la nuit pour faire des économies d'énergie, Châtillon a opté pour la rénovation de ses équipements.

En juillet 2017, la Commune a signé un « contrat de performance énergétique », avec l'entreprise Citéos. Pour une durée de 12 ans.

Ce contrat comprend la rénovation de l'éclairage public, la maintenance et l'entretien des installations, les réparations lorsque nécessaire, le suivi de la consommation et la mise aux normes des équipements, notamment des armoires d'éclairage public. Pour la rénovation, c'est du matériel 100% LED, moins gourmand en énergie, qui a été choisi, en adaptant chaque luminaire à la voie concernée (rue, avenue, zone pavillonnaire...) Et la puissance est abaissée à 50% la nuit, lorsqu'il y a



La Mairie toute en lumières

moins de passage.

Les armoires d'éclairage public doivent être équipées d'horloges astronomiques qui permettent de caler l'allumage et l'extinction de l'éclairage sur le coucher et le lever du soleil (ou du jour).

Pour la maintenance, un service d'assistance est joignable 24h/24.

En cas de panne, il suffit d'appeler la mairie, en indiquant le numéro inscrit sur la plaque apposée sur le candélabre défectueux. Et l'équipe de Citéos intervient.

La Commune compte 929 points lumineux et 37 armoires d'éclairage public.
L.L.

Nos déchets : le SMICTOM collecte, le SYCTOM traite

Une fois nos déchets jetés dans la poubelle, serrés dans le sac jaune ou portés dans les conteneurs de tri, notre tâche est terminée. Celles du Smictom et du Syctom commencent...

Créé en 1994, le Syctom, syndicat mixte central de traitement des déchets des régions de Gien et Châteauneuf-sur-Loire, regroupe le Smictom, syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Gien, et le Sictom, syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de Châteauneuf-sur-Loire. En mutualisant les moyens des deux secteurs, le « super-syndicat » Syctom a permis de construire l'usine d'incinération d'Arrabloy, mise en service en 1998, et de lui assurer un apport suffisant en volume de déchets. Sur le territoire des anciens cantons de Gien, Châtillon-Coligny, Briare et Châtillon-sur-Loire, c'est néanmoins toujours le Smictom qui organise le ramassage de vos déchets ménagers, organise les collectes sélectives dans les colonnes

de tri et les sacs jaunes et gère les déchèteries.

Une fois collectés par le Smictom, les déchets sont pris en charge par le Syctom qui en incinère une grande partie. En 2016, l'usine d'Arrabloy a permis d'incinérer 48 518 tonnes de déchets ménagers (15,18% de plus qu'en 2015...), 22 747 tonnes de déchets industriels banals ainsi que des boues de stations d'épuration, des déchets d'activités de soins à risques infectieux et des refus de tri. En tout, ce sont 75 000 tonnes de déchets, collectés dans 104 communes auprès de 142 000 habitants, qui ont été brûlées dans les immenses fours de l'usine. La chaleur produite par la combustion a permis de produire 26 millions de KWh en 2016, une énergie consommée au sein de l'usine ou revendue à EDF.

C'est aussi le Syctom qui traite les déchets encombrants, végétaux ou

inertes collectés dans les déchèteries du Smictom de Gien et du Sictom de Châteauneuf. Les déchets encombrants non valorisables (30 000 tonnes en 2016) sont enfouis dans une installation spécialisée à Saint-Aignan-des-Gués. Les déchets végétaux (14 000 tonnes) sont compostés à Saint-Aignan ou à Fontenouilles, dans l'Yonne. Enfin, les gravats sont enfouis ou utilisés pour l'aménagement routier du site de Saint-Aignan. Les déchets recyclables déposés à la déchèterie, cartons, métaux, piles, capsules de café... sont traités dans le cadre de filières spécifiques.

RAPPEL : À Châtillon-sur-Loire, les déchets ménagers sont collectés le mardi matin. Les sacs jaunes sont collectés le jeudi matin les semaines paires. Les verres et les papiers doivent être déposés dans les conteneurs de tri.

À Châtillon, une déchèterie aux normes

La déchèterie de Châtillon a été fermée du 18 septembre au 14 octobre 2017 pour des travaux de mise aux normes. Les bennes sont désormais surmontées de rambarde d'1,10 m de haut qui protègent les usagers d'une chute.

Des « totems » d'information colorés ont aussi été installés devant chaque benne.

Ils permettent, et c'est bien pratique, de s'orienter d'un seul coup d'œil dans la déchèterie.



Virginie Brancotte

École : Christophe Reynaud a fait sa rentrée

Depuis la rentrée de septembre, l'école primaire de Châtillon est dirigée par Christophe Reynaud qui a pris la suite de Sylvie Faizant.



Originaire de la région de Marseille (Bouches-du-Rhône), Christophe Reynaud a enseigné 17 ans à Cerdon, Orléans, Châteauneuf-sur-Loire et Gien, avant de diriger pendant six ans l'école élémentaire du Centre à Gien (9 classes), puis pendant cinq ans l'école primaire de Poilly-lez-Gien (8 classes).

Avec ses 13 classes et ses 317 élèves, l'école de Châtillon est donc la plus importante qu'il ait eue à diriger. Il dispose pour cela d'une décharge de deux jours : ses mardis et jeudis sont consacrés à son activité de directeur, ses lundis et vendredis à son poste d'enseignant dans une classe de CM1 qu'il partage avec l'enseignante Laura Marchand.

Habitant à Poilly-lez-Gien, il connaît déjà bien Châtillon où il a l'habitude de venir se promener en bord de Loire avec ses deux petits garçons de 3 et 7 ans. « À Châtillon, les bords de Loire sont aménagés et sécurisés pour se promener avec des en-

fants. Et l'écluse de Mantelot est un très bel endroit » sourit-il.

Le nouveau directeur apprécie l'accueil qui lui a été réservé par les enseignants, les parents et la Municipalité. « J'ai trouvé des gens bienveillants et une école très bien équipée ». Riche en matériel, l'école est aussi de plus en plus sûre avec la mise en place, à la rentrée, d'un visiophone et de transpondeurs, ces sortes de clés électroniques, qui permettent d'assurer la fermeture des portails. Si l'accueil des enfants a toujours lieu côté Champ de Foire, les retardataires et les visiteurs doivent désormais se présenter devant le visiophone, chemin du Pâtis.

L'autre grand changement de cette nouvelle rentrée scolaire est le retour à la semaine de quatre jours et la suppression des Temps d'activités périscolaires (les TAPS), « une réforme demandée par les parents et souhaitée par la Municipalité », explique Christophe Reynaud.

Les autres activités et événements habituels sont maintenus : deux classes sont parties en classe verte à l'automne, l'école a participé activement au Téléthon, les élèves exposeront leurs créations en arts plastiques du 20 janvier au 4 mars à l'Espace culturel et des spectacles de chant seront organisés en fin d'année. L'école participe également au projet de « Land art » porté par l'association Arteria dans le cadre des Projets artistiques et



Le skatepark, ça roule !

Le dimanche 21 mai 2017, il y avait foule au skatepark de Châtillon ! Tous les fous de glisse des environs s'étaient donnés rendez-vous pour inaugurer le nouvel équipement installé par la Municipalité tout près du lycée Pierre-Dezarnaulds et des deux gymnases. Ce jour-là, le chanteur *Papa Style* avait rythmé les évolutions des skateurs, rolleurs et amoureux du vélo BMX sur les « quaters », le « spine » et le rail, en présence du champion *Quentin Dubeau*.

Depuis, le succès du skatepark ne se dément pas. Le soir, le mercredi, le week-end et pendant les vacances scolaires, jeunes et moins jeunes s'entraînent dur pour égaler les champions.

culturels de territoire (PACT) de la région Centre-Val de Loire.

Plein d'ambition pour l'école, Christophe Reynaud souhaite obtenir le label E3D, « école ou établissement en démarche de développement durable » pour son établissement : « Comme le collège Pierre-Dezarnaulds est déjà labellisé, nous travaillerons avec les enseignants et les collégiens pour améliorer encore nos performances écologiques ». L'école de Châtillon aura bientôt un atout de plus à faire valoir.

Virginie Brancotte

Des « tickets sport et culture » pour les enfants et les jeunes

Pendant les «petites vacances», les enfants de 6 à 15 ans qui fréquentent les écoles et le collège de Châtillon ont la possibilité de découvrir, le temps d'une matinée ou d'un après-midi, les activités proposées par les associations châillonaises. Pour les vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de printemps, ils peuvent s'inscrire gratuitement, à la Mairie, pour des séances d'une à deux heures d'activités culturelles ou sportives. Ainsi, à la Toussaint

2017, vingt activités différentes ont été proposées aux enfants.

En 2018, Ils pourront choisir parmi les ateliers proposés par la Gaule châillonaise, les Petites mains, les Artistes affranchis, la Gymnastique volontaire, Arteria, l'Union musicale, le club de Pétanque, l'association de parents d'élèves Les p'tits loustics, l'association de chasse, la chorale La Clé des chants, JKA Val de Loire (karaté), le Club cycliste châillonais, le club de Badminton, la ludothèque Jeux D'Boule, l'Amicale des peintres

du printemps, l'Association sportive de Basket, le Tennis club et le Racing club de football.

Les «tickets» ont été mis en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports en 1992, il y a maintenant 25 ans. Dédiés, à l'origine, aux sports seulement, ils se sont élargis, il y a quelques années, au domaine de la culture.

La Mairie verse une subvention de 500 euros à toutes les associations qui participent à ce programme d'initiation et de découverte.



Les apprentis, promesse d'avenir du commerce

Non, le commerce n'est pas mort à Châtillon et la relève est même assurée !

Que ce soit en boulangerie, en pâtisserie, en maçonnerie ou en coiffure, de nombreux jeunes apprentis apprennent leur métier dans les commerces ou chez les artisans de la Ville.

À la boulangerie Dabonot, rue Haute, on prend des apprentis depuis le début : « *C'est important pour nous que le métier perdure et qu'il y ait des repreneurs pour les années à venir* », explique Magali, la patronne. Depuis qu'ils se sont installés à Châtillon, il y a sept ans, les Dabonot ont formé neuf apprentis, tous métiers confondus, pâtissiers, boulangers ou encore vendeuses. Tous ont passé leurs examens avec brio et ont obtenu leurs diplômes, exceptée une apprentie vendeuse. Magali et Yves, son mari, accordent une grande importance au suivi des jeunes. Dès leur première

année d'apprentissage, ils sont mis dans le bain : « *On essaye de leur faire toucher à tout, ils réalisent le pain, les viennoiseries, les pâtisseries, travaillent le chocolat et sont même incités à proposer de nouvelles idées* », précise le couple. Actuellement, les patrons ont deux apprentis en pâtisserie : un en première année et un second en deuxième année. Volontaires et manuels, ils seront peut-être les prochains pâtissiers du magasin. En effet, les Dabonot ne se contentent pas de former des apprentis, ils aussi à cœur de leur offrir un emploi.

De même à la société Mathieu et frères, spécialisée en maçonnerie, on accorde de l'importance à la formation des jeunes. Cette année, malheureusement, ils n'ont eu aucune demande d'apprentissage mais, ils comptent bien, si l'activité le permet, en reprendre l'année

prochaine. Trois jeunes hommes ont fait leur apprentissage chez eux ces dernières années. Les trois ont obtenu leur CAP, et l'un d'eux a travaillé trois ans dans l'entreprise. Ce que regrette un peu Carole Mathieu, la gérante, c'est qu'il y ait de moins en moins de demandes.

Chez L&M coiffure, place Georges Clémenceau, l'apprentissage est primordial. Laëticia Martinez, la patronne du salon, tient à former des jeunes et elle est la seule coiffeuse à prendre des apprentis à Châtillon. « *Dans notre métier, la pratique est essentielle* ». Elle tient, en revanche, à ce que ceux qu'elle forme au sein de son établissement soient motivés, ce qui n'est pas toujours le cas ! Cette année, elle a une apprentie en première année qui a commencé depuis trois mois et, elle en est très contente. *Lolita Nardone*

En 2017, la halte-garderie Pomme d'Api a fait peau neuve

Grâce au soutien financier (et moral) de la Commune de Châtillon et de la CAF, l'association Pomme d'Api a pu mener à bien son projet de développement de la halte-garderie. Objectif : répondre aux besoins de garde croissants des familles.

Que de nouveautés depuis la rentrée de septembre 2017 : ouverture pendant deux journées complètes par semaine et pendant une partie des vacances scolaires ⁽¹⁾, élargissement des plages horaires d'ouverture ⁽²⁾, augmentation du nombre d'enfants accueillis (13 le matin et 10 le midi et l'après-midi selon l'agrément délivré par la PMI du Loiret) et... une nouvelle directrice, Marie Viozelange !



Marion Bonnisseau, Maris Viozelange et Chloé Gueanno

De nouvelles activités sont aussi proposées aux petits : un atelier cuisine et une séance d'éveil musical avec Pierre Marlette une fois par mois. Les activités proposées l'an dernier perdurent, bien sûr : ateliers intergénérationnels avec la Maison de retraite, arbre de Noël, chasse aux œufs à Pâques, partenariat avec la bibliothèque, classe passerelle pour les

enfants qui seront scolarisés à la rentrée suivante, sortie de fin d'année... Tout cela s'est fait grâce au travail acharné des bénévoles, et avec l'aide précieuse de Marie Viozelange, Chloé Gueanno et Marion Bonnisseau, dans une ambiance qui permette aux enfants de se sentir comme chez eux, y compris pour la prise des repas et pendant la sieste. On comprend aisément pourquoi ils ne veulent plus quitter la structure quand l'heure du départ approche. Et pourquoi les demandes d'inscription affluent depuis le mois de septembre... C'est un véritable succès !

Anne-Cécile Thoorens

⁽¹⁾ 2 semaines à la Toussaint, 1 semaine à Noël, en Février, à Pâques et pendant tout le mois de juillet. ⁽²⁾ Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis de 8h30 à 17h30.

HALTE-GARDERIE POMME D'API
Centre médico-social, rue de la Boyaudière,
45360 Châtillon-sur-Loire
Marie Viozelange, Directrice : 07 81 45 75 76
Anne-Cécile Thoorens, Présidente : 06 14 52 88 98
pommedapi.chatillon@gmail.com

La Gymnastique volontaire

Association châtillonnaise de longue date, la Gymnastique volontaire se porte au mieux puisque, cette année, son effectif est de 48 adhérents, parmi lesquels nous avons accueillis avec enthousiasme six hommes. Les cours se passent au C.S.C. dans une super bonne humeur. Nous avons assuré les tickets sports en 2016/2017 et poursuivons pour 2017/2018.

Nous avons participé au Téléthon et participerons à la galette, la balade avec la gym d'Ousson, le repas de fin d'année, toujours très apprécié. Nous serons toujours très enthousiastes de recevoir de nouvelles recrues au sein de notre Club.

Dany Dagot 06.03.98.69.44

LES P'TITS LOUSTICS

Des parents d'élèves très actifs

En avril 2017, nous avons organisé un week-end « structures gonflables et activité Sumo », un vide-chambre et une vente de pommes de terre (production française).

En mai, il y a eu vente de fleurs de printemps devant l'école, à la sortie des classes.

Nous organisons les photos individuelles et de fratries (hors temps scolaire). Nous accueillons les élèves et les parents au retour de classe de découverte en offrant une collation.

Pour Halloween, une soirée a été organisée au CSC avec Artéria. Chacun apportait un plat sucré ou salé, la soupe à la citrouille était offerte. Le spectacle : celui du grand magicien et ventriloque Michel Corradi, suivi du concert de David Lys. Pour 1 euro par personne. Avec bonbons !

Nous avons participé au Téléthon avec une vente de pommes.

Pour Noël, un petit cadeau est offert à tous les élèves de l'école maternelle et primaire. Et nous participons aux tickets sport. Pour cette année 2018, la vente de fleur sera renouvelée. Nous participerons avec plaisir à la fête de l'école. Nous pensons organiser les photos individuelles et de fratries ainsi que la soirée de Halloween et le cadeau aux élèves de l'école. Et encore le Téléthon avec vente de pommes.

Adhésion : 5 euros par an et par famille.

Fanny Lemire

⁽¹⁾ 2 semaines à la Toussaint, 1 semaine à Noël, en Février, à Pâques et pendant tout le mois de juillet.

⁽²⁾ Les lundis et vendredis de 8h30 à 12h, les mardis et jeudis de 8h30 à 17h30.

AIDE À DOMICILE

Amélia améliore la vie à domicile

Quand l'âge se fait sentir, que les tâches quotidiennes deviennent plus difficiles à effectuer, il est bon de pouvoir se faire aider au quotidien par des professionnels. Depuis 1973, l'Association d'aide à domicile de Chatillon-sur-Loire (ADCL) a apporté aide et soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Depuis le 31 décembre 2016, l'ADCL a fusionné avec l'Association d'aide à domicile du Giennois (ADG) pour créer une nouvelle structure commune : Amélia. Basée à Gien avec une antenne châillonaise au centre médico-social, rue de la Boyaudière, la nouvelle association est dirigée par **Vincent Ménard**. Elle propose principalement trois types de services : l'aide aux actes essentiels à la vie (toilette, repas, lever ou coucher...), l'aide aux actes de la vie courante (courses, entretien du logement et du linge...) et « accompagnement social » (promenade, visite au marché, présence et échanges...). Amélia propose également un service de petits travaux de bricolage et de jardinage. Depuis juin 2017, des activités de jardinage sont également proposées aux usagers le mardi après-midi aux « jardins d'Amélia » à Gien. L'association, plus gros employeur de la commune, emploie aujourd'hui 115 personnes dont 113 femmes. Tous services confondus, Amélia apporte son aide à plus de 700 personnes par an.

Tél : 02 38 31 03 96

Vincent Ménard

Une aide à domicile



AGÉ CLIC, soutien des personnes âgées

CLIC signifie « Centre Local d'Information et de Coordination. Cette association a pour mission de venir en aide aux personnes âgées dans la vie quotidienne, pour favoriser le maintien à domicile. Elle informe et conseille, évalue les besoins à domicile, accompagne les démarches et la mise en œuvre des aides, organise des actions de prévention. Des ateliers numériques et des ateliers équilibre sont proposés aux personnes âgées. Depuis octobre 2017, elle organise des réunions publiques pour les seniors, réunions ouvertes aussi aux élus locaux et aux aidants. Leur but ? Informer sur les dispositifs d'aide existants qui permettent de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer le maintien à domicile.

Basée à Gien, l'Association se déplace sur tout le territoire dont elle a la charge, c'est à dire les cantons de Briare, Châtillon Coligny, Château-Renard, Gien et... Châtillon-sur-Loire. Pour tout renseignement concernant le maintien à domicile.

Service gratuit et confidentiel.

Bureau ouvert tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 17h

5, rue des Cigognes 45500 Gien.

Contact : 02 38 38 37 51, ou clicdugiennois@wanadoo.fr

Les festivités de l'Amicale des retraités

L'Amicale organise, tous les ans au mois de Janvier, sa galette, occasion, nous le rappelons, de collecter les cotisations. En Février : remise de la coupe pour les concours de belote de l'année précédente. Mars : assemblée générale et loterie. En avril, sortie à Contres où nous avons visité les orchidées, la biscuiterie Saint Michel et la chocolaterie Max Vaucher. En Juin, c'était la découverte des jardins d'Aprémont. En septembre nous avons fait un voyage dans le Jura. Octobre : banquet. Novembre : repas spectacle au Tranchoir à Nevoy et Décembre : goûter de Noël avec l'orchestre 2000.

Pour 2018, les sorties déjà prévues : **le 18 avril**, à la ferme Bellevue, repas spectacle ;

le 12 juin, découverte de la vallée de la Sioule ; **en septembre**, voyage au pays Basque et **le 7 novembre** : cabaret la Belle Étoile.

Nous accueillons les vendredis, de 14h à 18h, toute personne désirant passer un après midi à jouer à la belote, au scrabble ou au rami ; un goûter est proposé.

Le Comité des fêtes

Tout un programme de réjouissances !

Le Comité est organisé pour faire la fête ! Et il ne lésine pas ! En 2017, avant le Comice, on compte les jours.

Jour J - 215 : Réveillon de la Saint Sylvestre.

Jour J - 159 : Assemblée générale au CSC avec Monsieur le Maire, les élus, les bénévoles et les invités.

Jour J - 144 : Carnaval avec l'Harmonie de Chatillon, défilé d'enfants et d'adultes déguisés.

Jour J - 108 : Chasse aux œufs dans le magnifique Parc Champault, avec une affluence bienvenue. Chercheurs d'œufs et gourmands sont récompensés.

Jour J - 80 : Vide-grenier des Trarvards. Affluence...discrète !

Jour J - 48 : Fête de la Musique place Clémenceau où, comme à son habitude, le Comité assure la restauration de cette très agréable manifestation. Au milieu des différents groupes, les Affoubertis nous régalaient de leur musique et de leur bonne humeur.

JOUE J : 28 juillet !! ÇA Y EST !

C'est le COMICE! Tout le Comité est sur le pont pour assurer la restauration depuis le vendredi soir jusqu'au dimanche soir sur la place, devant l'école. Trois jours très intenses avec leur lot de soucis et de félicitations, de fatigue et de plaisir, de friteuses capricieuses ou autres Quelques chiffres pour le plaisir et la satisfaction : 36 fûts de

bières, 2000 canettes de boissons, plus de 200 bouteilles de rosé, 400 grandes bouteilles d'eau, 750 kg de frites, 150 kg de charbon, 2400 saucisses et autant de merguez....

Un énorme merci à tous ceux qui nous ont offert leur aide, leur bras, leur compétence, leur humour auxquels le Comité a joint son indéfectible bonne humeur...

Un énorme merci à la Commune et à ses services techniques pour tous les efforts déployés au service de cette belle fête.

Et après ?

Jour J + 18 : Moules Frites du 15 août avec nos fidèles qui nous remercient d'avoir maintenu ce moment de convivialité si proche du Comice...

Jour J + 71 : Loto où l'affluence n'est pas très importante malgré le boulier, les cartons, les jetons, les bingos et les lots petits, moyens ou gros. Nous tenons à préciser que tous nos lots sont financés par nos seuls soins. Aucun don en nature ou en argent ne vient suppléer le Comité des Fêtes

Dernière manifestation de 2017: le Marché de Noël. C'était le samedi 16 décembre, avec la visite du Père Noël et un feu d'artifice.

Le Comité des Fêtes Châtillonnais remercie chaleureusement son Président, Jean Hurtu, qui a assuré ses fonctions à plein temps malgré une santé qui lui cause quelques soucis...

Valérie PERES



Une nouvelle association ; Les Prés Fêtards

Le Comice agricole 2017 a été l'occasion, à la Ferme des Prés, d'un premier rassemblement des habitants du lotissement pour construire un char pour cet événement.

La bonne ambiance qui a alors régné a décidé le groupe à aller plus loin et à créer son association. Objectif : organiser des animations dans le quartier et participer à l'animation locale.

Cette nouvelle association a pour nom « Les Prés Fêtards ». Elle compte 25 adhérents, et a déjà prévu pour 2018 :

Un vide grenier, le 3 juin, sur le lotissement des Prés (buvette et restauration sur place).

Une exposition de véhicules anciens, le 16 septembre, avec la Municipalité, au Bassin de Mantelot (buvette et restauration sur place)

Un concours de belotte, le 27 octobre, au CSC (buvette et restauration sur place)

Présidente : Stéphanie Doisne

06.38.84.47.23

Secrétaire : Pascal Le-Gabec

06.24.87.55.25

Trésorière : Gaëlle Pibaleau

06.83.43.18.33

Contact : les.pres.fetards@orange.fr



LA GAULE CHÂTILLONNAISE

Châtillon, Station pêche

Châtillon-sur-Loire a obtenu en 2016 le label Station pêche avec quatre autres communes françaises. Dix communes seulement l'ont obtenu à ce jour.

Avec le soutien de la Commune, la Gaule châtillonnaise a engagé une politique de relance de la pêche à Châtillon-sur-Loire, qui a de tous temps été un coin de pêche réputé. Et ce, en s'appuyant sur la reconquête d'effectifs de jeunes pêcheurs. La gratuité totale ou partielle des cartes de pêche pour les moins de 18 ans est un succès, au point que l'Association compte plus de 100 jeunes parmi ses adhérents soit 40% des pêcheurs. Un record dans le Loiret. Les effectifs de pêcheuses et pêcheurs de plus de 18 ans ont par ailleurs doublé ces huit dernières années.

Le label *Station pêche* n'est pas que symbolique, il engage les partenaires (Municipalité, Association locale et Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du milieu aquatique) à mettre en place un projet reposant sur un programme d'animations autour de la pêche, ciblant à la fois les Châtillonnais et les visiteurs.

Pour 2018, le programme d'actions et d'animations sera chargé avec : une dizaine de journées d'initiation aux différentes techniques de pêche, un concours départemental de pêche en float-tube à l'étang de la Tuilerie (géré par la Gaule châtillonnaise), une participation à la fête de l'Éco-tourisme, le retour de la Fête des pêcheurs début juillet, un camp de pêche pour les jeunes au camping durant l'été et la lancement d'une école de pêche. La Gaule châtillonnaise va par ailleurs s'attaquer en 2018 à plusieurs chantiers de réhabilitation des parcours de pêche. En premier lieu à la réduction des herbiers qui prolifèrent sur l'ancien canal et la gare d'eau de Mantelot et à la restauration de la continuité écologique sur l'Éthelin.



SE RENCONTRER *Pour jouer et se balader*

Le 12 janvier 2017, l'assemblée générale de l'association Se rencontrer a nommé une nouvelle présidente Madame Francine Gaillard ainsi qu'un nouveau bureau. Nos activités sont toujours : le scrabble et la belote en plus du loto des adhérents, du pique-nique annuel, etc. Cette année 2017, nous avons visité le Musée de la chirurgie, notre ville de Châtillon-sur-Loire avec Monsieur Brucy. En mai nous avons été reçus par Madame la Maire de Châtillon dans l'Allier qui nous a fait découvrir sa commune, puis le Musée de la mine et enfin la Pagode de Noyant-sur-Allier. Cette année, nous voudrions diversifier les jeux afin que tous puissent trouver celui qui lui convient : triomino, rummikub, dominos..., la liste n'étant pas exhaustive. Des animations et des sorties sont prévues comme chaque année. Nous attendons les nouveaux adhérents avec plaisir.

Francine Gaillard

02.38.31.48.52 tinbill@orange.fr

Amicale des Bons Vivants de Chanoy

Nos fêtes et rendez-vous en 2018

Dimanche 7 janvier à 14 h 30 au Centre socio culturel, *Super Loto*, ouverture des portes à 13 h 30

Dimanche 18 mars à 14 h 30 au Centre socio culture *Théâtre* avec l'Amicale de Saint-Père-sur-Loire qui vous présentera une comédie en 4 actes de Germaine Planson : « *La petite reine* »

Dimanche 14 juillet sur le site du Bassin de Mantelot *Grande fête du 14 juillet* à partir de 18 h 00. *Apéritif concert* avec l'Union musicale châtillonnaise, *dîner champagne, bal gratuit* avec l'Orchestre Pascal Rabigot, Grand *Feu d'Artifice* offert par la Municipalité.

Samedi 24 novembre 2018 à 20 h 00 au Centre socioculturel : *St Éloi* : Soirée « Coq au vin » dansante avec l'Orchestre Guillaume Genty.

Toute l'équipe de l'Amicale des Bons Vivants de Chanoy vous souhaite une bonne année 2018.

**Contacts : Président : Daniel Bedu
06 63 24 86 43
Secrétaire : Régine Gitton 02 38 35 34 71**





Le Châtillonnais, lu jusqu'en Australie !

AUSTRALIA-SUR-LOIRE

Nos amis des antipodes

L'association Australia-sur-Loire correspond régulièrement avec des membres de l'Alliance Française en Australie. Les sections d'Atherton et de Cairns, dans le Queensland, utilisent des numéros du magazine « Le Châtillonnais » pour compléter l'enseignement de la langue française. La secrétaire, Sheila Tait, en visite à Châtillon avec une amie courant mai, n'a pas manqué de rencontrer des membres de la Gaule châtillonnaise, ceux-ci ayant une grande réputation aux antipodes après avoir posé nus pour illustrer le camping naturiste du poisson d'avril. En juillet une créature aquatique typiquement australienne en papier mâché, appelée ornithorynque, a défilé dans les rues lors du comice agricole. En octobre, une petite délégation franco-australienne vêtue de T-shirts imprimés mentionnant Châtillon-sur-Loire, le vignoble local et les Rolling Stones, s'est fait remarquer au concert parisien du célèbre groupe de rock.

Pour 2018, Australia-sur-Loire doit participer, avec une classe du collège Pierre Dénarnauds, à un concours organisé par l'ambassade d'Australie concernant les milliers de soldats australiens qui sont tombés sur les champs de bataille de la Somme durant la Première guerre mondiale. Le projet pourrait donner lieu à une exposition, coïncidant avec le centenaire de l'Armistice.

Contact : australiasurloire@sfr.fr

INFORMATIQUE

Club Chatillonnais

Le club a été créé en 2002 par un groupe de passionnés en informatique, désireux de transmettre leur connaissance sur la photocomposition et le diaporama à l'aide de différents logiciels.

Le club a su perdurer en élargissant ses apprentissages pour les débutants, en mettant en place des sessions sur les bases de l'informatique et la navigation sur internet.

Les horaires :

Pour les confirmés, sessions :

- Lundi de 13h30 à 16h Photoshop avec Michel
- Mardi de 13h30 à 16h, Photoshop et/ou Power Point avec Michel
- Mardi de 16h30 à 18h30 Informatique de base avec Jean Luc
- Mercredi de 15h à 17h Diaporama avec Jean Luc
- Jeudi de 15h à 17h Messagerie et Internet avec Jean Luc

Pour les débutants, sessions animées par Jean-Luc et Pascale :

- Mardi de 16 h 30 à 18 h 30 (base informatique)
- Mercredi de 15 h à 17 h 00 (diaporama)
- Jeudi de 15 h 00 à 17 h 00 (messagerie, navigation internet)

Ceux-ci pouvant être modulable

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser à la salle informatique aux horaires des cours 18 avenue de la République 45360 Châtillon sur Loire. Ou en téléphonant à Pascale HUET au 02 38 31 16 30.

LES AMIS DU LIVRE

Triste année 2017

2017 aura été une année difficile. Début septembre après deux ans de maladie, Noëlle Girard nous quittait. Elle a été de nombreuses années bénévole, tenant la permanence le mercredi et toujours prête à lire des contes aux petits, avec bonne humeur et simplicité. Hospitalisée fin septembre, le 11 novembre, Danièle Delost nous quittait à son tour. Bénévole depuis 2004, avec sa grande culture littéraire elle a

apporté beaucoup au niveau des achats ainsi que des conseils auprès de nos adhérents, nous faisant découvrir de nouveaux auteurs. C'est aussi grâce à elle que, tous les ans, nous participons aux « Mille Lectures d'hiver ».

Nous perdons une grande amie et nous avons décidé d'organiser une lecture-hommage en son honneur le samedi 6 janvier à 15h, salle des mariages. Toutes les bénévoles vous disent adieu, Noëlle et Danièle, avec beaucoup de tristesse au cœur.

Claude Charbois,
Présidente de l'Association

02 38 31 15 38 clodejac@sfr.fr

La clef des chants se fait entendre

La chorale « La clef des chant » se porte bien, avec 25 choristes à son actif, sous la direction de Clémence Durand. Six concerts ont été donnés au cours de l'année 2017, dont un au parc Champault pour le Comice agricole. Encore merci à Madame Champault pour son accueil ! Le prochain concert aura lieu le dimanche 14 janvier à 15 heures en l'église de Châtillon, avec l'Union musicale. Puis nous chanterons le dimanche 8 avril à Pierrefitte-ès-Bois. Un projet de comédie musicale est à l'étude pour 2019.

La chorale organise aussi les Tickets culture quatre fois par an, pour accueillir les enfants du primaire.

Vous pouvez nous rejoindre le lundi soir entre 20h et 22h, salle de l'ancien collège.

Renseignements :
Martine Coutant
06 84 51 25 49

M.C.



LES BOUCHONS D'AMOUR

À conserver précieusement pour nos collectes

Bleus, roses, verts..., ils ferment nos bouteilles en plastique, mais ouvrent de l'espoir pour une personne handicapée.

Pour l'association les « Bouchons d'Amour », la récolte 2017 à été très bonne. Les points de collectes sont nombreux, la récupération demande beaucoup de temps et d'énergie. Le tri se fait toujours le mercredi pendant la permanence, de 15h à 17h30 à l'ancien marché couvert à côté des pompiers. Venez nombreux nous voir et participer au tri des bouchons.

Cette année encore nous avons pu aider une jeune femme de Briare pour l'achat d'un fauteuil manuel « motorisé ». Une somme de 1500€ sera donc remise au fournisseur.

Nous attendons deux autres dossiers de la MDPH pour Arrabloy et Gien. Ce bilan de fin d'année est donc très positif.

Un grand merci à tous ceux qui participent au ramassage dans les divers points de collecte.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez me contacter au : 06 84 75 87 33

La chorale La Clef des chants, sur la place Clémenceau



AMICALE DES PEINTRES DU PRINTEMPS

Des coups de pinceaux très amicaux !

Dans le but d'intéresser tous les membres de notre association à son fonctionnement, celle-ci a été restructurée en association collégiale afin que l'ensemble du groupe participe aux décisions, qu'elles soient d'ordre artistique ou de la gestion.

L'effectif de l'Association grandit chaque année. La rentrée 2017 en est la preuve, qui a accueilli de nouveaux membres. Notre professeure, Mme Margarida Viegas anime toujours les ateliers, faisant partager à ses élèves ses connaissances en art plastique.

Notre activité en 2017 :

participation à la décoration de la ville lors du Comice de juillet 2017. A La rue Franche que nous avons décorée avec de nombreuses peintures d'oiseaux a été fort appréciée ; à Châtillon, peintures, sculptures ou céramiques ;

L'exposition des Peintres du Printemps a recueilli bien des compliments pour les œuvres des exposants dont certains présentaient pour la première fois.

L'année 2018 verra à nouveau notre **Exposition de printemps du 21 avril au 27 mai**, soit cinq semaines à ne pas manquer. Par ailleurs, les enfants seront toujours accueillis et entourés pendant les petites vacances scolaires, grâce à notre participation aux « tickets sport et culture ».

L'atelier apparaît de plus en plus comme un lieu de découverte et d'apprentissage, mais aussi un lieu de convivialité, ce dont vous pouvez vous assurer en appelant le n° suivant : 06 85 32 84 26 et en venant assister à deux cours gratuits avant de nous rejoindre !

Accueil des enfants pendant les petites vacances scolaires pour leur permettre de réaliser des dessins, peintures, créations diverses.

Notre association a ouvert une page Facebook sur laquelle vous pourrez nous rejoindre en indiquant : « amicale des peintres ».

LES RANDONNEURS LIGÉRIENS

Les randonneurs, ça marche !

Le club des Randonneurs ligériens est une association de randonnée pédestre, affiliée à la Fédération française de randonnée. Elle a pour but la pratique de la randonnée pour le plaisir et le bien être, en favorisant les contacts humain, sans idée de compétition, dans le respect d'autrui et de la nature.

L'Association regroupe 90 adhérents. Nos activités principales sont la randonnée en groupe tous les mardis, les sorties à thème sur une journée, des voyages en week-end : raquettes, Pentecôte 2018 à (Étretats, Fécamp et Veule les Roses. Nous organisons également la randonnée du Tourisme vert qui se déroulera le 8 Juillet 2018 à Pierrefitte-ès-Bois, la randonnée du *Berry profond* le 11 novembre 2018 à Cernoy-en-Berry. Pour 2019 un projet de séjour en Corse sur une semaine est à l'étude. Le Club assure une participation active à la randonnée du Téléthon sur la commune de Chatillon-sur-Loire.

Pour tout renseignement, contacter Annie Drapala 09 80 58 09 28 ou drapalaannie@aol.com



CHÂTILLON-SUR-LOIRE HANDBALL

Une toute jeune association qui s'affirme

Créée à l'automne 2017, l'Association est née par la volonté du Comité du Loiret de Handball, et d'un jeune éducateur giennois, Kévin Lobre.

Dans le Loiret la moyenne des licenciés par club dépasse les 160 pratiquants. Dans le cadre de son projet de développement le Comité, soutenu par la Fédération et la Ligue du Centre de handball, a cherché à créer de nouvelles structures là où le hand n'était pas présent.

Ainsi à Châtillon. Tout s'est accéléré dès le mois de juin avec la Municipalité, enthousiasmée par le projet qui lui été présenté avec pour objectifs l'accueil des enfants de 6 à 11 ans uniquement et la création d'un club.

Le 11 septembre, 5 jeunes étaient accueillis puis, rapidement les effectifs se sont étoffés.

À la mi-octobre une assemblée générale des parents des enfants créait l'association « Châtillon-sur-Loire Handball », adoptait ses statuts et désignait à sa tête Sébastien Bataille.

L'association était déclarée en Préfecture le 8 novembre.

Les jeunes s'entraînent tous les lundis de 17 h à 18 h 30. L'encadrement est assuré par Kévin Lobre, éducateur diplômé d'État et fédéral.

Premier tournoi à Gien le 14 octobre. D'autres seront programmés périodiquement dont plusieurs à Châtillon. Un après-midi découverte a été organisé le lundi 21 octobre qui a réuni 20 jeunes.

L'avenir ? Un projet de club qui accueille les jeunes plus âgés (qui frappent à la porte) ainsi qu'une équipe Loisir adultes, former les dirigeants et les accompagnateurs, s'intégrer dans les activités de la ville. Tout ceci intégré dans un projet de 3 ans qui sera signé par les instances fédérales et la ville de Châtillon.

Contacts :

Sébastien Bataille : 06.81.69.69.68

handballcsl@orange.fr

Kévin Lobre : 06.68.36.46.28

kevinlobre@gmail.com

JKA VAL DE LOIRE

« La différence entre un amateur et un expert, c'est la maîtrise du détail »

Le club JKA Val de Loire fêtera l'année prochaine sa 4^{ème} année. Depuis sa création, il a participé à de nombreux stages avec Tatsuya Naka

7^{ème} DAN JKA, sensei et professeur de Karaté à l'université de Takushoku au Japon. Il est aussi une star japonaise qui s'illustre dans des films mais aussi en tant que présentateur dans une émission d'étude martial.

Il est considéré par Kévin Merlot comme son Sensei de référence.

Le Club JKA Val de Loire qui est le représentant local de la Japan Karate Association (JKA) est désormais affilié à la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA). La FFKDA a décerné le diplôme d'instructeur fédéral à Sensei Merlot Kevin qui prépare actuellement deux de ses élèves à la ceinture noire.

Kévin lui, prépare son 3^{ème} DAN.

Badminton Club de Châtillon-sur-Loire (BCCL)

Le club a été créé en octobre 2014.

Le 11 septembre dernier, nous avons redémarré la saison 2017-18, avec 116 licenciés dont 24 enfants de moins de 8 ans, 34 jeunes et 58 adultes.

Le club est pour la seconde année consécutive labélisé École française de badminton 2* et compte aujourd'hui 9 encadrants bénévoles pour s'occuper des petits comme des grands, dont 6 formés en formations fédérales.

Le Club est ouvert aux joueurs cherchant à jouer en loisir ainsi qu'à ceux souhaitant faire du tournoi.

Un créneau entraînement a lieu les vendredis soirs, pour les débutants et pour ceux qui cherchent à améliorer leur jeu avec un travail plus physique. Pour les débutants, aucune condition physique n'est requise. Il faut simplement venir avec bonne humeur. Le club est affilié à la fédération HandiSport depuis le 3 octobre. Nous avons une joueuse sourde qui souhaite effectuer les compétitions de badminton sourd. Les prévisions de compétitions sont :

- une Coupe de France prévue les 24 et 25 mars à Paris ;

- le championnat de « bad sourds » prévu pour le week-end des 2 et 3 juin à Caen. Nous avons deux équipes inscrites en championnat D3. Depuis le 6 octobre, le club accueille Amélie Morin, jeune stagiaire en STAPS qui nous aide à encadrer les jeunes les vendredis après-midi jusqu'au 13 janvier prochain.

Le 14 octobre, au gymnase de Châtillon, nous avons organisé le matin un plateau MiniBad où 16 enfants ont participé. L'après-midi, nous avons proposé une « porte ouverte ». Nous avons terminé cette journée par un FluoBad.

Eric Rudowski 06 86 79 92 12



Consignes de tri sélectif

Plastique : les films et les pots de yaourt aussi !

Jusqu'à présent, il n'était possible de mettre dans les conteneurs de recyclage ou les sacs jaunes que les bouteilles et flacons en plastique. Les autres emballages en plastique partaient à la poubelle sans passer par la case recyclage. Depuis l'automne, plus besoin de trier pour faire du tri sélectif : tous les emballages ménagers en plastique peuvent désormais être recyclés. Pots de crème fraîche, pots de yaourt, barquettes en polystyrène, emballages moulés, barquettes, sacs et films en plastique ont maintenant leurs places, en vrac, dans les conteneurs de et les sacs jaunes.



Conteneurs tri Champ de foire

Papier : les journaux, magazines, prospectus se jettent en vrac dans le conteneur bleu, sans leur film plastique.

Verre : les bouteilles, bocaux et pots en verre vides, sans bouchon ni capsule, ni couvercle vont dans le conteneur spécial verre.

Le ramassage du tri sélectif est fait le jeudi matin, les semaines paires.

Chauffage et économies d'énergie

Vous envisagez des travaux pour le chauffage à votre domicile ? L'Agence nationale de l'habitat (anah) peut vous conseiller vers les bonnes solutions en matière d'économies d'énergies et d'isolation des locaux. Ainsi que sur les possibilités d'aides, crédits d'impôts, subventions...

Attention : pour toute demande d'aides aux travaux, vous devez appeler le 02 38 62 47 07 afin de prendre rendez-vous en mairie le jeudi matin.

www.anah.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu, pour l'année 2018, le 14/03/2018.

Nous rappelons que sont acceptés comme encombrants : les sommiers, éléments mobiliers, vieilles ferrailles, appareils sanitaires, débris provenant de travaux de bricolages, résidus ménagers de menuiserie, carrelage, matériels de plomberie, gravats (à mettre dans des sacs prévus à cet effet, 30 kg maximum), vitres et glaces (à mettre en évidence et ne dépassant pas 1m50).

En revanche, ne sont pas acceptés : déchets d'équipements électriques et électroniques (téléviseur, réfrigérateur, machine à laver, ordinateur...), carcasse ou pièce détachée d'automobile, déchets dangereux des ménages (bidons de peinture, récipients contenant ou ayant contenu des produits liquides nocifs, herbicides, colles, vernis, solvants, huiles acides...), phytosanitaires, pneumatiques, batteries, plaques de fibrociment, déchets issus des abattoirs, déchets industriels spéciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou cliniques, déchets toxiques, explosifs, radioactifs ou inflammables.

NOTEZ-LE DON DU SANG

Donner son sang, lorsqu'on le peut, est un acte citoyen, de partage et de solidarité. Des milliers de personnes ont besoin de sang tous les jours : maladies type leucémie ou myélome, opération, accident, accouchement...

Vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé, évidemment...

En 2018, les collectes de sang auront lieu au Centre médico-social, de 15h30 à 19 heures aux dates suivantes :

- VENDREDI 23 FÉVRIER
- VENDREDI 29 JUIN
- MARDI 30 OCTOBRE

Directeur de la publication : Emmanuel Rat
Rédacteur en chef : François Weil-Picard
Conseillère éditoriale : Liliane Larmoyer

Rédaction : C. Baron, J. Bodet, B. Bordeau, Thomas Bourel, V. Brancotte, A. Breuzé, F. Brunet, S. Bruneau, C. Charbois, M. Coutant, A. Drapala, F. Dumas, P. Feix, M. Foucrier, F. Gaillard, R. Gitton, L. Larmoyer, J. Le Garrec, F. Lemire, K. Merlot, L. Nardone, V. Péres, M. Pinguet, E. Rudowski, F. Weil-Picard.

Photos : V. Brancotte, P. Feix, L. Nardone, I. Verkest, et les associations.

Édité par la Mairie de Châtillon-sur-Loire.

Tel. 02 38 32 40 54. Courriel :

mairie-de-chatillon-sur-loire@wanadoo.fr.

Site : www.chatillon-sur-loire.com

Conception maquette : V. Nouailhetas. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2018-ISBN 1 634-698X.

Impression : Imprimerie BCR - Imprimé sur papier recyclé.



NAISSANCES

Chloé, Laureen REYMANN de Michel REYMANN et Audrey BLANCHET 23 Janvier 2017
Gwenel HORVAT de Loïc HORVAT et Virginie DERAEDT 21 Avril 2017
Jade, Dej Nag THO de Mickael THO et Priscilla FABRE 22 Avril 2017
Lisa, Catherine, Pascale BIDOUX de Jérémy BIDOUX et Célia BOUCLET 04 Juin 2017
Anna, Flavie, Fiona LERICHE de Julien LERICHE et Myriam BOUREUX 06 Juin 2017
Hugo, Eric, Alain BELLONI de Arnaud BELLONI et Loriane DUJARDIN 13 Juillet 2017
Daha M'BAYE de Alpha M'BAYE et Nathalie RÉAN 13 Juillet 2017
Emma, Colette, Micheline THION de Wilfried THION et Christelle MARTIN 05 Août 2017
Alice, Lucie, Betty GAYRARD BÉZIAT de Nicolas GAYRARD et Laure BÉZIAT 08 Août 2017
Ambre FOULON de Vivien FOULON et Leslie CHAGNOUX 23 Août 2017
Juliette LIMOGE de Nils LIMOGE et Agathe POUILLART 10 Septembre 2017
Emilien, Kao XIONG BOURGOIN de Bi XIONG et Mylène BOURGOIN 2 Octobre 2017
Axel, Jean, Etienne LHOMME de Alexandre LHOMME et Epiphannie DAHISSIHO 6 Octobre 2017
Rafael JONEAU FURTADO de Bastien JONEAU et Amalia FURTADO SERRA 23 Octobre 2017
Aaron VOSS de Billy VOSS et Aurore ROCHON 26 Octobre 2017
Clara BOUGEARD de Sébastien BOUGEARD et Magalie LAZZARI 27 Octobre 2017



MARIAGES

NOURI Radhi et GAFFET Ludivine, Angélique, Isabelle 11 Février 2017
IBRAHIMI Abdelhamed et RAT Coline, Eden 20 Mai 2017
LAURENCIN Jean-Fabien et VIDAL Marie, Brigitte 03 Juin 2017
PARISI Florent, Alexandre, Blaise et TALLET Sophie, Charlotte, Amélie 10 Juin 2017
BEDU Florian, Jean-Claude, Roger et THEUREAU Delphine, Lydie 17 Juin 2017
BOUILLY Sébastien, Thierry et FIXARI Claude 08 Juillet 2017
DESSENON Jérémy, Gérard, Antoine et LAVIGERIE Maxime, Léa, Julie 26 Août 2017
MIRONI Didier, Paul et BRONNER Sylvie, Patricia 3 Novembre 2017



DÉCÈS

DOUY Paulette, Jeanine veuve BESLE, 89 ans 02 Janvier 2017
LANGOU Roger, Edgard, 91 ans 02 Janvier 2017
ORRY Jacques, 83 ans 10 Janvier 2017
RIMBAULT Odette, Renée, Gisèle, 71 ans 14 Janvier 2017
LOVATO Serge, Louis, 92 ans 25 Janvier 2017
QUÉTIN Odette, Paulette veuve JEANNOT, 93 ans 30 Janvier 2017
MARTINEZ SALES Josefa veuve MARTINEZ GARCIA, 90 ans 04 Février 2017
WILSON Adjé, Marius, 52 ans 05 Février 2017
FOUCHER Pascal, Claude, Albert, 39 ans 08 Février 2017
GIRARD Mauricette, Gisèle veuve DENIS, 90 ans 16 Février 2017
GOURDES Georgette, Lucienne veuve BOURGEOIS, 92 ans 18 Février 2017
MOLÉRO RAMOS Paula veuve DANGLETERRE, 93 ans 04 Mars 2017
LAFLEUR DES POIDS Christian, Michel, 64 ans 05 Mars 2017
ORUS Antoine, 84 ans 06 Mars 2017
ESQUIROL Georges, Bruno, Michel, 75 ans 07 Mars 2017
TARTINVILLE Georgette, Lucie veuve COMPAIN, 97 ans 07 Mars 2017
GITTON Bruno, Lucien, Gaston, 46 ans 09 Mars 2017
DION Madeleine, Germaine, Armande, 93 ans 17 Mars 2017
CAILLAT Lucienne veuve TRANCHON, 92 ans 21 Mars 2017
BALLAND Gisèle, Marguerite veuve DUBOIS, 89 ans 22 Mars 2017
MARCHAIN Robert, Jean, Henri, 86 ans 27 Mars 2017
LE PERCHEC Gérard, François, 86 ans 04 Avril 2017
DERU Lucie, Marie, Christine, Ghislaine veuve DOGNIEZ, 93 ans 07 Avril 2017
DURAND Guy, Henri, 84 ans 17 Avril 2017
LAURENT Madeleine, Marcelle veuve BENARD, 98 ans 03 Mai 2017
GOURMELEN Jean-Claude, Henri, 73 ans 11 Mai 2017
LAURENT-ATTHALIN Jean-Louis, Ferdinand, André, Paul, Marie, 66 ans 22 Mai 2017
CONCHO CARDOSO Francisco, 85 ans 01 Juin 2017
GIRARD Denise, Augustine, Clémentine veuve MASSÉ, 90 ans 07 Juin 2017
AUTIN Pierre, Marcel, Gaston, 86 ans 07 Juin 2017
CARVALHO PALINHAS Luis, Manuel, 59 ans 09 Juin 2017
YONKERQUE Denise, Lucienne, veuve BOUTHÉ, 89 ans 10 Juin 2017
MONTAGU Luc, 61 ans 27 Juin 2017
GODICHON Monique, Mauricette, Raymonde veuve DEPARDIEU, 85 ans 03 Juillet 2017
DOISNE Robert, René, 88 ans 14 Juillet 2017
PARTOUTY Jean, Henri, 78 ans 15 Juillet 2017
FRELAT Solange, Marie, Jeanne veuve HALOPÉ, 88 ans 21 Juillet 2017
GARNOT Marcelle, Andrée veuve ROSSETTO, 94 ans 03 Août 2017
SANCHEZ Mathilde, Marie veuve GITTON, 99 ans 12 Août 2017
AGOGUÉ Bernard, Jean, Henri, 87 ans 06 Septembre 2017
EPINETTE Serge, Daniel, 57 ans 07 Septembre 2017
COMPAIN André, Georges, 71 ans 08 Septembre 2017
BEAUVOIS Eric, Achille, Léon, 61 ans 08 Septembre 2017
DUCHÉZEAU Pierrette, Madeleine veuve BLANCHON, 97 ans 20 Septembre 2017
NADOT Lucette, Raymonde veuve BRIÈRE, 84 ans 27 Septembre 2017
KURY Benoît, 54 ans 03 Octobre 2017
MARCHAND Gisèle, Éliane, Josèphe veuve MONTAGU, 78 ans 15 Octobre 2017
CARTOT Marceau, André, Clovis veuve EDMET, 84 ans 16 Octobre 2017
TOUZEAU Rose veuve BERTRAND, 99 ans 20 Octobre 2017
GUINOT Colette, 84 ans 20 Octobre 2017
SALIN Roger, Raymond, 82 ans 30 Octobre 2017
MARCILLY Daniel, Pierre, 66 ans 31 Octobre 2017
LE SERGENT Jeanne veuve GASTEL, 90 ans 31 Octobre 2017
BREUZE Cécile veuve CHOISEAU, 85 ans 05 Novembre 2017

Fêtes et manifestations

JANVIER

Vendredi 5	Galette	CSC	Club Cycliste Châtillonnais
Dimanche 7	Super Loto	CSC	Bons Vivants de Chanoy
Mercredi 10	Galette	CSC	Amicale des Retraités
Jeudi 11	Assemblée Générale	Mairie	Club Informatique
Vendredi 12	Assemblée Générale	CSC	Comité des Fêtes
Du samedi 20 janvier au dimanche 4 mars Exposition « Les Arts Plastiques à l'école 2 », à l'Espace Culturel			
Dimanche 14	Concert	Eglise	UMCL & La Clef des Chants
Vendredi 19	Pro Confort	CSC	Amicale des Retraités
Samedi 20	Tournoi fédéral adultes		Badminton
Dimanche 21	Assemblée Générale	CMS	Amis des Oiseaux du Giennois

FEVRIER

Vendredi 2	Galette	CSC	Gymnastique Volontaire
Samedi 3 et dimanche 4	Open de Billard		Gymnase
Jeudi 8	Assemblée Générale	Mairie	Donneurs de Sang
Samedi 10	Soirée DJ/Couscous	CSC	L'Artscène
Samedi 17	Tournoi Jeunes		Badminton

MARS

Samedi 3 et dimanche 4	Bourse aux oiseaux		CSC
	Amis des Oiseaux du Giennois		
Jeudi 8	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Samedi 10	Théâtre	CSC	
Du samedi 10 mars au dimanche 8 avril Exposition Espace Culturel - Mairie			
Mercredi 14	Assemblée Générale	CSC	Amicale des Retraités
Samedi 17	Carnaval		Comité des Fêtes
Samedi 17	Concert	CSC	L'Artscène
Dimanche 18	Théâtre	CSC	Bons Vivants de Chanoy

AVRIL

Dimanche 1 ^{er}	Course aux Œufs		Comité des Fêtes
Lundi 2	Loto	CSC	Racing Club Football
Mardi 3	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Samedi 14	Maisons Fleuries	CSC	ECLAT / Municipalité
Du samedi 14 avril au dimanche 20 mai 43 ^e Exposition du Printemps Espace Culturel - Mairie			
Vendredi 20	Assemblée Générale	Mairie	Les Prés Fêtards
Samedi 21	Repas		Les Prés Fêtards
Samedi 28	Concert	CSC	UMCL

MAI

Mardi 8	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Jeudi 10	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Samedi 19	Vide-grenier à Mantelot		Comité des Fêtes
Dimanche 20	Nuit Européenne des Musées		
Dimanche 20	Animation au skate-park		L'Artscène
Dimanche 20	Concours de Pétanque		Club de Pétanque

JUIN

Du samedi 26 mai au dimanche 1 ^{er} juillet Exposition Espace Culturel - Mairie			
Dimanche 3	Fête de l'Ecotourisme	Municipalité	
Dimanche 3	Vide-grenier - lotissement des Prés		Les Prés Fêtards
Dimanche 10	Rallye Cyclo	CSC	Club Cycliste Châtillonnais
Samedi 16	Fête de la Musique		
Samedi 16	Concours de Pétanque		Club de Pétanque

Mardi 19	Spectacle des écoles		
Vendredi 22	Spectacle des écoles		
Dimanche 24	Vide-grenier à Mantelot		Sapeurs-Pompiers
Mardi 26	Théâtre, écoles		CSC

JUILLET

Vendredi 6	Audition Ecole de Musique		UMCL
Du samedi 7 juillet au dimanche 2 septembre Exposition Espace Culturel - Mairie			
Samedi 7	Fêtes des Pêcheurs	La Gaule Châtillonnaise	
Vendredi 13	Concours de lampions, retraite aux flambeaux		ECLAT
Samedi 14	Repas, bal et feu d'artifice	Mantelot	Bons Vivants de Chanoy
Samedi 14	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Jeudi 19	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Samedi 21	Arts dans la Rue	ECLAT	
Vendredi 27	Balade nocturne	ECLAT	
Dimanche 29	Concours de Pétanque		Club de Pétanque

AOUT

Mercredi 15	Moules-frites		Comité des Fêtes
Vendredi 17	Concert de musique irlandaise		
Dimanche 19	Vide-grenier en centre-ville		ECLAT
Samedi 25	Festival Strange	Mantelot	L'Artscène

SEPTEMBRE

Dimanche 2	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Du samedi 8 septembre au dimanche 7 octobre Exposition Espace Culturel - Mairie			
Samedi 8	Après-midi solidaire Biankouri		Parc Champault
Samedi 15 et dimanche 16	Journées Européennes du Patrimoine		
Dimanche 16	Randonnée pédestre et cyclo		Sapeurs-Pompiers
Samedi 29	Bad Fluo	Gymnase	Club de Badminton

OCTOBRE

Samedi 6	Loto	CSC	Comité des Fêtes
Samedi 6	Concours de Pétanque		Club de Pétanque
Mercredi 10	Banquet	CSC	Amicale des Retraités
Samedi 13 et dimanche 14		CSC	Amis des Oiseaux du Giennois
Bourse aux Oiseaux			
Du samedi 13 octobre au dimanche 11 novembre Exposition Espace Culturel - Mairie			
Vendredi 19	Assemblée Générale	Mairie	Gymnastique Volontaire
Dimanche 21	Chapitre des Escargotiers	CSC	Confrérie des Escargotiers
Samedi 27	Concours de Belote	CSC	Les Prés Fêtards
Dimanche 28	Théâtre	CSC	

NOVEMBRE

Vendredi 16	Assemblée Générale		Club Cycliste Châtillonnais
Samedi 17	Concert	CSC	L'Artscène
Du samedi 17 novembre au dimanche 23 décembre Exposition Espace Culturel - Mairie			
Samedi 24	St Eloi	CSC	Bons Vivants de Chanoy

DECEMBRE

Samedi 1 ^{er}	Ste Barbe		Sapeurs-Pompiers
Vendredi 7	Concert du Téléthon		
Samedi 8	Téléthon		
Dimanche 9	Repas des Anciens	CSC	Municipalité
Mercredi 12	Goûter de Noël	CSC	Amicale des Retraités
Samedi 15	Marché de Noël	Gymnase	Comité des Fêtes



Strange, le retour

*Absent de « la scène châtilonnaise » pendant deux ans,
le festival Strange a refait surface en août 2017.*

Depuis l'an 2000, Strange a été « la » manifestation, la fête, l'événement qui a sonorisé les étés châtilonnais. Créé par l'association l'Arts-scène présidée par Germain Berton, Strange a attiré bien du monde à Mantelot. Jusqu'à 4.500 à 5.000 spectateurs en deux soirées. Des Châtillonnais mais aussi un public venu de tout le Loiret et des départements voisins. Et de nombreux bénévoles, venus de Châtillon... et d'ailleurs, pour participer à l'organisation. Un beau succès. Et puis après l'édition 2014 : silence radio. 2015-2016, pas de Strange. Pourquoi ? « On en avait marre, se souvient Germain Berton, il y avait des flics partout, des barrages partout. C'était compliqué. Et nous, on n'arrivait pas à évoluer, à progres-

ser. Alors, l'équipe a débranché. » Et... après deux étés silencieux, en 2017 ça repart. Pour une soirée, le 26 août, le site de Mantelot accueille à nouveau Strange. « C'était une décision collective, précise Germain. Ça manquait aux bénévoles. Ça nous manquait... Le désir était là. L'énergie était là. Il suffisait de tourner la clef pour que ça redémarre ! »

Et c'est reparti. Strange a renoué avec la réussite. Dès 19 heures, le public faisait la queue pour investir le site. 90 bénévoles, 1 900 personnes à installer sous le chapiteau. Des jeunes, mais pas que... un public de tous âges, venu de Châtillon mais pas que...

Au programme : La Rue Ketanou, Jahneration, Smokey Joe and the kid, Bob's not Dead. Humeur hip hop, électro, avec des films défilant der-

rière la scène.

« C'était vraiment génial », s'enflamme le site internet de Strange ⁽¹⁾. « Une ambiance folle. Il faisait un temps magnifique. Les gens étaient ravis que ça reprenne », se souvient Germain. « Les jeunes viennent pour le reggae, les autres pour la fête ! » Bière, cochon grillé, ils ont consommé en une soirée autant qu'en deux soirs lors des éditions précédentes... C'est dire !

Et la maréchaussée, cette année, s'est très bien comportée. « Ils étaient présents, ils ont fait leur boulot, avec des contrôles à la sortie, le contrôle des camions... Mais c'était cool ! »

Prochaine édition en août 2018. On s'y retrouve ?

⁽¹⁾ www.strangefestival.fr

Liliane Larmoyer